

Pour un aménagement de la norme endogène ivoirienne : l'exemple des morphèmes connecteurs phrastiques

Akissi Boutin

► To cite this version:

Akissi Boutin. Pour un aménagement de la norme endogène ivoirienne : l'exemple des morphèmes connecteurs phrastiques. 8e table ronde du MOUFIA, Apr 2005, Saint Denis, France. <hal-01519394>

HAL Id: hal-01519394

<https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/hal-01519394>

Submitted on 7 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour un aménagement de la norme endogène ivoirienne : l'exemple des morphèmes connecteurs phrastiques

Akissi Béatrice Boutin

Recherches en Syntaxe et Sémantique - UMR 5610, Université Toulouse Le Mirail
Institut de Linguistique Appliquée, Université de Cocody-Abidjan
Raf-UTM (Réseau Afrique – Université Toulouse Le Mirail)

INTRODUCTION : Dans le contexte plurilingue ivoirien, le français se présente sous plusieurs variétés (français populaire ivoirien, nouchi, français courant ivoirien, français académique ivoirien, etc.), parmi lesquelles une norme endogène a déjà été repérée. Mais il existe un besoin crucial d'études visant à l'objectiver.

Récente évolution de la norme endogène ivoirienne

L'appropriation du français est largement acquise par la population ivoirienne dans son ensemble :

- 60 % au moins de la population actuelle parle français
- 25 % environ des locuteurs ont le français comme langue première (conjointement à une autre le plus souvent).

Le français ivoirien apparaît comme la variété neutre de français, socialement homogène, identitaire.

Il est jugé nécessaire pour véhiculer des comportements cognitifs, langagiers et communicationnels partagés, au même titre que les langues africaines.

Les études déjà existantes ou en cours rendent visibles des règles syntaxiques et phonologiques propres et récurrentes et un lexique spécifique.

Plusieurs conditions sont réunies pour qu'un tournant s'opère, à court ou moyen terme, dans la reconnaissance d'une norme endogène, qui existe de fait.

Nécessité de son aménagement

La représentation de la variation par rapport au français de France, et même du français de France, ou « commun » à tous les pays francophones, n'est pas exacte.

Insatisfaction devant la politique linguistique actuelle, qui ne donne autorité ni à la norme exogène, ni à la norme endogène du français, ni aux langues locales.

Le français de France est valorisé dans les strictes limites d'un usage universitaire ou international

L'insécurité linguistique est généralisée. Le nouchi, par définition hors contrôle, est bien souvent le seul échappatoire.

Une grammaire du français de Côte d'Ivoire doit permettre de cerner et d'analyser ses phénomènes propres tout en montrant leur proximité ou éloignement du français « commun » à tous les pays francophones (par ailleurs utilisé aussi en Côte d'Ivoire).

L'étude porte sur trois morphèmes de subordination : *que*, introducteur de complétives ; *de*, introducteur de syntagmes infinitivaux (ces deux morphèmes appartenant au français international) et *pour*, introducteur de syntagmes infinitivaux (spécifique du français ivoirien).

La subordination complétive

Les verbes à constructions transitives du français standard « commun » se distinguent par leur type de complémentation : nominale, complétive à temps fini (introduite par *que*) ou, dans le cas de coréférence des sujets, complétive infinitivale (introduite par *de*). La plupart des propriétés des morphèmes de la subordination complétive *que* et *de* (M. Gross 1968, 1975) sont identiques en français de Côte d'Ivoire et en français « commun ».

- Il s'agit de la construction d'un verbe, fini ou non fini, en dépendance d'un autre prédicat, le plus souvent un autre verbe à temps fini (Muller 2002 : 371-393).
- Les subordonnées complétives assurent la fonction de complément du premier verbe et sont donc des constituants du syntagme verbal principal.

Mêmes tendances actuelles en français de Côte d'Ivoire et en français « commun » :

- utilisation d'une construction directe pour une complétive habituellement prépositionnelle :
FCI: (1) *Est-ce que les autres partis politiques sont d'accord avec nous que l'alternance doit se faire par la voie des urnes ?* (NV 17.09.1999).
(2) *Comme si certains ont intérêt que les producteurs ne s'en sortent jamais.* (FM 30.06.1999).
- extension de la classe des verbes d'extériorisation de l'information qui peuvent recevoir une complétive :
FCI: (3) *Son agent attirait son attention que la société avait été déjà payée.* (IS 27-28.11.1998).
(4) *M. A., clarifie que les élèves affectés par l'Etat paient 3 000 Fcfa.* (LJ 23.10.1998).

Mais le français de Côte d'Ivoire opte souvent pour l'absence de subordonnant :

• *que*, après des prédicats verbaux ou adjectivaux usuels tels que *savoir, penser, dire, il faut, faire, être sûr...*

- (5) *Yao a dit (E / que) il n'a pas d'appétit.*
- (6) *Yao est sûr (E / que) Ali va venir.*
- (7) *Yao sait (E / que) Ali vient.*

En français ivoirien *aller* modalise le non-assertif, en remplacement du subjonctif du français « commun » :

- (8) *Yao veut pas (E / que) Ali va partir à la manifestation*
(F : *Yao ne veut pas qu'Ali aille à la manifestation*)
- (9) *Yao a fait (E / que) Ali va venir.*
(F : *Yao a fait qu'Ali vienne*).

- *de*, après des verbes psychologiques tels que *prévoir, essayer, promettre, accepter* :
(10) *Ce mouvement ambitionne mobiliser les Ivoiriens.* (RH 12-18.11.98)
- (11) *Le conseil exécutif a prévu rendre hommage aux deux premiers présidents.*
(NR 23.11.98)
- (12) *Et le maire a promis communiquer à la nation tous ceux qui ont promis et qui n'ont plus fait signe de vie.*
(FM 06.03.98)

Cette propriété d'omission des subordonnants *que* et *de* est rare en français « commun ».

Utilisation spécifique de la construction pour Vinf en français ivoirien

pour peut introduire un groupe verbal à l'infinitif avec sa complémentation, dont le sujet est coréférent à celui du verbe principal, et dont le procès est simultané ou juste consécutif à celui-ci.

La séquence *pour Vinf*
ne vérifie pas les propriétés de
la subordination adverbiale (Piot 1978, 1995) :

- Permutation adverbiale impossible :

FCl: (13a) *Ali prend un coco pour partir.* (F : *Ali (part avec / emporte) un coco.*)
(13b) * *Pour partir Ali prend un coco.*

- Pas de parallèle avec des phrases à complétives finies :

(13c) * *Ali prend un coco pour qu'il parte.*

Dans les subordonnées adverbiales du français « commun », au contraire :

F: (14a) *Guy prend une mangue pour la montrer à Eve.*

(14b) *Pour la montrer à Eve, Guy prend une mangue.*

(14c) *Guy prend une mangue pour qu'il la montre à Eve.*

- Portée de la négation. Dans : FCl: (13d) *Ali n'a pas pris un coco pour partir,* il se peut qu'Ali soit parti, mais sans emporter le coco.

Tandis que dans les subordonnées adverbiales du français standard, la négation du verbe principal produit l'effet inverse.

Dans : F: (14e) *Guy n'a pas pris de mangue pour la montrer à Eve,* il se peut que Guy ait pris une mangue mais ce n'est pas pour la montrer à Eve.

Elle ne constitue pas un
complément du verbe principal :
la pronominalisation
est impossible.

La séquence
V pour Vinf présente de forts
indices de cohésion sémantique

- *pour Vinf* ne peut être nié :

FCl: (15a) *Ils n'ont qu'à prendre 300F pour venir.*

(15b) * *Ils n'ont qu'à prendre 300F pour ne pas venir.*

- impossibilité d'insérer des adverbes qui dissocient, dans le temps, un verbe de l'autre :

FCl: (15c) * *Ils n'ont qu'à prendre 300F
aujourd'hui pour venir demain.*

(15d) *Ils n'ont qu'à prendre 300F aujourd'hui
pour venir.*

(15e) *Ils n'ont qu'à prendre 300F pour venir
demain.*

La séquence *NO V pour Vinf* du français
de Côte d'Ivoire
résiste à l'assimilation
à tous les types de subordination.

CONCLUSIONS

L'étude de quelques connecteurs phrastiques dans notre variété de français montre les régularités du système, la similitude avec les tendances les plus avancées du français « commun », ou au contraire les spécificités de certains morphèmes et de leurs propriétés.

La description du français de Côte d'Ivoire ne peut que contribuer à le valoriser dans les représentations sociales.

Quelle que soit la décision qui sera un jour prise au sujet de sa normalisation, une meilleure visibilité des phénomènes est préférable à la situation actuelle où l'absence de repères est presque totale.